

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 JUIN 2012

Présents : MM. MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, MAILLET, Mme REGUEIRO, LACRAMPE, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	Suzanne SAGE	à	Anne-Marie ANCHEN
	Gérard FRECHOU	à	Louis REY
	Jean-Pierre DOMECCQ	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Yves TOURAINE	à	Marie-Lyse GASTON
	Dolores CABELLO	à	Jean-Michel BRUGIDOU
	Fabien REICHERT	à	Bernard UTHURRY
	André LABARTHE	à	Daniel LACRAMPE

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Thérèse LASMARRIGUES	suppléante de	Alain TEULADE
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET

Excusés : André BERNOS, Anne-Marie BARRERE, Patrick SEBAT, Jean-Claude ELICHIRY, David LAMPLE, Gérard LEPRETRE, Elisabeth SALTHUN-LASSALLE, Robert BAREILLE, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Gilles BITAILLOU, Elisabeth LE CHANONY, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 120627-24-URB

CONVENTION AVEC LE SYNDICAT GAVE-BAÏSE POUR MISE A DISPOSITION DE DONNEES NUMERIQUES

M. GAILLAT précise qu'en tant que partenaire de la numérisation des cadastres de Lasseube et Lédeux en 2007 et 2009, la CCPO a été saisie d'une demande de mise à disposition de données numériques par le Syndicat Gave et Baïse en charge de la gestion de l'AEP de ces communes.

En effet, le Syndicat Gave et Baïse envisage la création d'un système d'information géographique pour la gestion du réseau d'eau potable.

Cette mise à disposition de données, qui fera l'objet d'une convention entre les parties, concerne :

- des feuilles de cadastre des communes de Lédeux et Lasseube, de la part de la CCPO

- des données de réseau d'eau potable présent sur le territoire intercommunal, de la part du Syndicat.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention avec le Syndicat Gave et Baise pour la mise à disposition de données numériques.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 27 juin 2012

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT